

Procès-verbal de la CLDR du 19 février 2025 (13^e CLDR)

PV:

Présences: 18

Excusés: 15

Absents: 21

Démissionnaire : 6

Ordre du jour:

1. **Mot d'accueil du Président ;**
2. **Validation du PV de la réunion de la commission précédente;**
3. **Présentation des nouveaux membres issus du Conseil communal;**
4. **Validation du rapport annuel 2024;**
5. **Etat d'avancement du projet de la maison de village de Buvrinnnes;**
6. **Divers.**

1. Mot d'accueil du Président

Monsieur le Président accueille la CLDR en remerciant les membres présents. Il informe les membres présents que des formulaires de candidature sont disponibles pour toute personne qui souhaite postuler pour demeurer membre de la CLDR. Il cède la parole au responsable du PCDR.

2. Validation du PV de la commission précédente

Le PV de la réunion de la commission précédente avait été transmis par mail à tous les membres dans le courrier d'invitation. Des copies en format papier étaient par ailleurs disponibles ce jour. Ce PV n'a donné lieu à aucune remarque ni question de la part des membres de la CLDR qui l'ont approuvé à l'unanimité.

3. Présentation des nouveaux membres issus du Conseil communal

Présentation des nouveaux membres issus du Conseil communal

Composante politique (max ¼ de la CLDR)	
Van Houter Kevin	Tilmant Mario
Aziza Jedy	Vilbajo Marine
Laï Patrice	Beaujean Thomas
Fiordaliso Davy	Groetembril Roxane
Deghorain Benoît	Gigounon Jean

Il est rappelé qu'au sein d'une CLDR, le nombre de membres issus du conseil communal est limité à 25% de la commission

Les conseillers communaux présents se présentent ensuite à l'assemblée. Monsieur le Président présente ensuite les conseillers suppléants absents à cette séance.

4. Validation du rapport annuel 2024;

Monsieur Goffin présente l'annexe 4 du rapport annuel de la CLDR qui reprend différents éléments relatifs au fonctionnement de la commission (ambiance de travail, présence, nombre de réunions,...), aux projets que la commission propose d'activer dans les 3 ans.

Validation du rapport annuel 2024

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT			
Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ¹	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur ²
2020	2021	06 février 2024	Pas de modification
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée ³	27 juin 2024	Nombre de présents	24
	26 novembre 2024		22
	11 décembre 2024		22
Réflexion sur l'opération de développement rural			
	Le dossier prioritaire du PCDR avance bien et le dossier « projet définitif » sera rentré en 2025. La construction du deuxième projet (aménagement d'une maison de village à Bray en lieu et place de l'ancienne église) est plus compliquée. L'estimation remise par l'auteur du projet pour les premières réflexions amène la commission à revoir ses ambitions. L'architecte qui gère ce dossier doit revenir vers la commission avec des propositions nouvelles. La commission aimerait activer la fiche qui a pour objectif d'améliorer l'espace Bourdon (1.9) et d'aménager des points de convivialité sur le territoire (fiche 1.4). Des travaux ont été réalisés pour sélectionner un phasage parmi les 21 points qui figurent sur la fiche. Ces volontés ont été portées à la connaissance du Collège. Si on ressent un léger essoufflement au niveau de la participation, les CLDR réunissent toujours un nombre intéressant de citoyens motivés et investis dans leur mission. Les absences sont très souvent excusées. Le climat au sein des réunions est toujours constructif et serein. Au début de l'année 2025, les composantes politiques et « citoyennes » seront renouvelées intégralement. 3 réunions seulement ont été réalisées en 2024. Les justifications sont reprises dans une annexe.		

Validation du rapport annuel 2024

Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	Fiche 1.1
Intitulé du projet	Construction d'une maison de village à la cure de <u>Buvrinnes</u>
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	2025
Numéro fiche-projet	Fiche 1.5
Intitulé du projet	Rénovation de l'ancienne église de Bray-village en maison de village
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	2027
Numéro fiche-projet	Fiche 1.9
Intitulé du projet	Aménagement de la place Bourdon en espace de convivialité
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	2026
Numéro fiche-projet	Fiche 1.7
Intitulé du projet	Aménagement d'un verger pédagogique à <u>Péronnes</u>
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	2024 (entamé mais à finaliser en 2025)
Numéro fiche-projet	Fiche 1.4
Intitulé du projet	Aménagement de 21 points de convivialité
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	2025

3. Justification du nombre insuffisant de réunion de la CLDR au cours de l'année 2024.

Durant l'année 2024, La CLDR ne s'est réunie qu'à 3 reprises au lieu des 4 exigées.

Cet état de fait est principalement lié aux deux scrutins électoraux qui ont impactés cette année 2024 de façon exceptionnelle.

En effet, si les réunions de la CLDR sont autorisées en période de prudence, il a été décidé de ne pas prendre le risque de voir notre outil participatif dévoyé par les campagnes successives.

Nous aurions aimé tenir une réunion assez tôt dans l'année civile. Cependant, le fait que la dernière réunion de l'année 2023 s'est tenue en fin décembre et la proximité immédiate des différents carnavals qui impactent fortement la vie des villages de l'entité binchoise durant le premier quadrimestre de l'année nous en ont empêché.

La période estivale a également perturbé la période qui courait entre les deux échéances électorales.

Vu l'absence d'élection et la bonne avancée du projet 1 de notre PCDR, nous sommes certains de pouvoir au minimum tenir les 4 réunions demandées d'exécution en 2025.

Il présente aussi le justificatif qui sera envoyé pour expliquer le fait que la commission s'est réunie à 3 reprises au lieu des 4 attendues.

Les membres de la CLDR approuvent le rapport de la commission proposé (annexe 4) dans son intégralité.

5. Etat d'avancement du projet de la maison de village de Buvrignes;

Monsieur Goffin explique que la ville est en train de finaliser le dossier projet définitif.

Le CSCH est en finalisation et sera présenté au Conseil dans quelques semaines. Un avis préalable sera envoyé dès que possible à la DGO5 avant d'être approuvé par le Collège et transmis au service extérieur.

Ce dernier renverra alors une proposition de convention-réalisation qui passera au Conseil communal pour approbation et envoi au Ministère.

6. Divers.

La prochaine CLDR est fixée au 15 avril.

Monsieur le Président invite enfin les membres intéressés à postuler pour le 30 mars au CCCA, au Conseil communal pour les personnes handicapées, pour la CCATM.